



UGGC AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats et Chammas & Marcheteau accompagnent Sybel dans la réalisation d'une levée de fonds de 5 millions d'euros

Paris, le 21 février 2019 – UGGC Avocats, cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, a conseillé l'application Sybel, dans le cadre de sa première levée de fonds, emmenée par plusieurs investisseurs dont le fonds luxembourgeois Mangrove. Le producteur Matthieu Viala (Makever) et l'entrepreneur Thibaud Elzière (de la banque d'images Fotolia) ont également participé à cette levée de fonds, parmi d'autres business angels providentiels.

Sybel est une nouvelle plate-forme payante de distribution de contenus audio dédiés à la fiction (séries, documentaires et docu-fictions). L'objectif de Sybel est d'opérer une sélection pertinente de podcasts ciblés par centres d'intérêt en allant du polar, à la comédie en passant par le thriller ou le drama, mais aussi les histoires pour enfants et la science-fiction. À la suite de cette levée de fonds, Sybel prévoit de se lancer dans les prochaines semaines avec un abonnement de 4,99 € par mois.

L'équipe d'UGGC Avocats qui a accompagné Sybel dans le cadre de cette levée de fonds était composée de Charles-Emmanuel Prieur (associé), Laura Malach (consultante) et Camille Hévin (collaboratrice).

Le fonds d'investissement Mangrove était conseillé par le cabinet Chammas & Marcheteau avec Lola Chammas (associée), Romain Penloup (collaborateur) et Houda Bourrich (collaboratrice).

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte) ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont 46 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, en 2017.

Contact media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0)1 83 64 71 81 – mgr@enderby.eu